

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



Habiter la Cité des arts de la rue

Avis aux compagnies, structures artistiques et artistes indépendant·es qui travaillent dans et pour l'espace public, La Cité des Arts de la Rue à Marseille, lance un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition de plusieurs espaces de travail.

Le site :

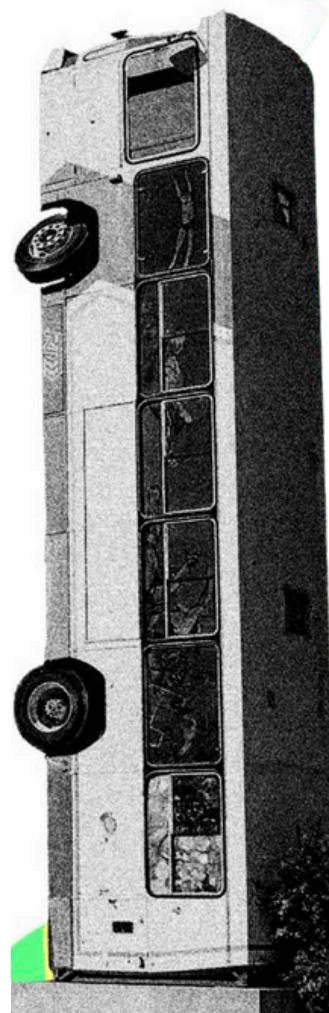
La Cité des arts de la rue a été imaginée comme un modèle réduit de ville, un lieu permettant aux artistes qui travaillent dans l'espace public de penser, concevoir, répéter leurs projets, avant d'aller les présenter en dehors de ses murs. Pensée originellement comme un espace d'expérimentation et de fabrication, elle s'est progressivement ouverte au public, au fil des envies, besoins et tentatives culturelles et artistiques. Lieu de création et d'expérimentation dédié aux arts de la rue et en espace public, la Cité des arts de la rue est coordonnée par Lieux Publics, elle réunit une dizaine de structures travaillant dans l'espace public. Cet immense laboratoire scénique de 36 000m² basé dans les quartiers Nord de Marseille rassemble une chaîne de compétences et de savoir-faire : création artistique, formation, construction scénographique, diffusion, action culturelle et médiation.

Les espaces :

Les espaces proposés incluent des bureaux, des ateliers, des espaces collectifs et des espaces de stockage, dans le cœur battant des quartiers Nord.

Les compagnies, structures et artistes indépendants intéressé·es doivent nous préciser leurs besoins d'espace, afin de faire des propositions adaptées en fonction des possibles.

Les souhaits adressés peuvent être individuels ou collectifs.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Les locaux sont mis à disposition sans contrepartie de loyer mais avec une participation aux charges collectives du site et une prise en charge des coûts spécifiques aux espaces attribués. Ceux-ci seront précisés au cours du processus de sélection en fonction des besoins exprimés et des niveaux de mutualisation des espaces.

A noter que les habitant.e.s de la Cité des Arts de la Rue bénéficient d'un accès privilégié aux espaces communs du site : salles de réunion, salles de répétition, espaces extérieurs (rue couverte, ombrière, préaux...), et un tarif préférentiel pour l'utilisation des espaces de répétition mutualisés à l'échelle de la cité (Grande halle, salles de danse).

Les candidatures :

Les candidatures seront adresser sous forme libre, précisant à minima :

- **La présentation générale de la structure et de son activité ;**
- **Les intérêts et enjeux de disposer de locaux à la Cité des arts de la rue et de s'inscrire dans un projet collectif ;**
- **L'intention de participer au projet de la Cité dans sa dimension collective et dans le lien à son territoire de proximité ;**
- **Les capacités financières liées à l'activité permettant d'assumer le montant annuel de participation aux charges ;**

Les candidatures seront étudiées par une commission constituée des directeur.ices des structures habitantes actuelles de la Cité des arts de la rue.

Les habitant.es actuels sont :

L'Échelle, le Bureau des Guides du GR2013, la compagnie Ex Nihilo, la FAI-AR, le Collectif Gena, Générik Vapeur, l'artiste Jean-Baptiste Sauvage, Karwan, Lieux Publics, Momkin - espace des possibles et les ateliers Sud Side.

Vos souhaits sont à nous adresser par mail **avant le 24 novembre 2025 :**

m.belhomme@lieuxpublics.com

www.lacitedesartsdelarue.net

